

Circulation des camions dans la traversée de La Roche Vineuse

Notes de la réunion publique du Jeudi 5 octobre

Information globale M. le Maire : deux dossiers différents :

- Le problème spécifique des camions dans le centre-bourg
- La sécurité globale bourg, RD85, Montée des Touziers..., vitesse, sens de circulation à étudier.

Précision pour les écoles se rendant à la Bibliothèque :

Les membres de la Bibliothèque et le Directeur de l'école ont convenu de la mise en place d'une antenne Bibliothèque dans l'ancienne salle des maitres (c'est l'ancienne salle Ulis qui sert maintenant de salle des maitres). L'aménagement et l'informatisation se dérouleront durant vacances de la Toussaint.

APVLC :

Association de Protection du Val Lamartinien et du site de Cluny dispose d'un spécialiste des carrières.

M. BONNET Christian, Le Clos des Vignes :

La plus grosse problématique c'est la RD 85 : route de Verzé.

Le plus gros problème, ce sont les garages de l'immeuble du nouveau quartier de la rue de Beau Séjour.

Écrire au Préfet ne sert à rien, il faut des mesures de rétorsion (arrêté de blocage de la circulation)

Réponse de M. le Maire :

Les garages sont au même emplacement que le petit muret en place auparavant. Un arrêté communal sur une route départementale serait sans doute très vite retoqué.

Est-ce que le Garde-Champêtre a le droit de mettre des amendes ?

Il faut sanctionner les infractions dans un secteur difficile comme ici.

Ajoute qu'il faut taper du poing.

M. GAY Christophe, La Carrijacques :

Demande quelles sont les contraintes pour les camions de passer par Chevagny-les-Chevrières ou par Montmain ? La circulation commence dès 6h30 le matin.

Le stationnement devant l'arrêt de bus de la place du Chaucher est régulièrement utilisé par des voitures ce qui engendre un manque de visibilité. Il n'y a pas de signalisation qui précise que c'est un emplacement de bus donc une interdiction de stationner.

Dit que nous sommes dans un village et une zone résidentielle et que les camions sont trop gros et trop nombreux. Il faudrait imposer un circuit dans une zone plus rurale ou une taille limite de camions. Voir les normes pour les camions dans un village.

Mme GAY Ingrid, La Carrijacques :

Signale que les camions montent régulièrement sur le trottoir « rue de la Carrijacques », elle propose de faire installer des barrières pour que les enfants sur le chemin de l'école soient en sécurité sur le trottoir.

Mmes GAY Ingrid et BONNET Christine :

La priorité est la sécurité des enfants, la montée des Touziers est aussi très dangereuse.

Mme BLANCHARD Chantal, Les Arguillons :

Demande si les camions ne peuvent pas traverser la Roche Vineuse seulement en sens unique.

Réponse de Jacques PEREIRA : C'est ce que l'on va essayer d'obtenir le 28 novembre.

Il ne faut pas mettre d'amendes mais plutôt des avertissements.

M. BENMEDJAHED Sofian, 92 route de Mâcon (en face de la pharmacie) :

Pense que c'est un problème plus global qui s'étend au bruit et à la vitesse des scooters, motos, camions sans bâche. Il suggère une zone 30 dans le centre avec des PV.

Beaucoup de voitures à plus de 70km/heure dans le centre de La Roche Vineuse.

Réponse de Jacques PEREIRA : Il donne les chiffres du radar installé route de Mâcon.

- Dans le sens entrant il y a 3700 à 4000 véhicules par jour en semaine □ Dans le sens sortant il y a 4500 à 4700 véhicules par jour □ Il y a 6500 véhicules par jour en cas de coupure de la RCEA.
- 90 % des véhicules respectent la vitesse limite de 50 km/heure.

M. NIGOUL Jean-Luc, La Carrijacques :

Se dit effaré par les camions qui roulent sur les trottoirs. Il y a des automobilistes qui se chamaillent au milieu du rétrécissement au niveau des priorités.

M. et Mme NUSSBAUM Christian, Montée des Touziers

La route de la Combe de Vaux est dangereuse en vélo avec ses petits-enfants pour rejoindre la Voie Verte. Ils ne sont pas rassurés quand ils sont suivis de près par un camion en montant.

Il ajoute qu'il y a de plus en plus de vélos.

Une piste cyclable est à envisager pour sécuriser l'itinéraire.

Demande quel a été le trajet des camions quand la route a été coupée pendant les 10 semaines pour les travaux de la ZAC en Darèze ?

Réponse de M. le Maire :

Il ne sait pas trop quelles déviations ont été prises ou si des stocks ou de décalages de commande ont été fait en amont.

Mme BONNET Christine, Le Clos des Vignes :

Demande quelle est la fréquence du passage des camions ? Et s'il ne serait pas possible de trouver un accord avec la carrière afin que les camions ne passent plus que sur certains créneaux horaires. Igé a mis ça en place. Il faut taper fort quitte à être plus conciliant après.

Elle en profite pour remercier la Municipalité pour les actions qui ont déjà été mises en place dans le passé.

Il faudrait acheter le terrain dans le virage pour élargir la route.

Réponse de M. le Maire :

Le terrain appartient à MBA et ce n'est pas pour élargir la route mais pour faire un bassin de rétention des eaux pluviales et il ne faut pas oublier que plus la route sera large plus il y aura de la vitesse. Nous sommes en discussion avec MBA pour envisager un sentier piéton qui passerait au fond de ce terrain dans le futur.

M. BIDAUT Florent, Les Arguillons:

Quelle est l'origine des places de parking rue de la Carrijaques ? Est-ce pour manque de stationnement ou pour le ralentissement des voitures ? Quelle est la durée de l'exploitation de la carrière d'Igé ?

Réponse de M. le Maire :

Si la route est plus large sans les places de parking les automobilistes rouleront encore plus vite et les commerçants seraient mécontents que leurs clients ne puissent plus stationner.

En ce qui concerne la durée de la carrière, son exploitation est encore pour plusieurs années ? Pas de date exacte mais l'exploitation a bien été prolongée pour de nombreuses années.

Mme DU GARDIN Nathalie :

Elle est d'avis que le problème n'est pas seulement les camions de la carrière. Il y a d'autres camions de livraison qui sont imposants. Elle a peur d'un drame avec un enfant un jour.

Mme CANAC-MONTERISI, 378 route de la Combe de Vaux :

Descente en tant que piéton très dangereuse route de la Combe de Vaux.

M. ROLLET René, Chemin du Champ de Foire :

Demande si une limitation à 30 km/heure dans la commune pourrait être envisageable.

Il faut sécuriser le passage sur le trottoir rue Carrijaques ; il faut mettre des barrières.

M. BONNOT Gilbert, Les Arguillons :

Les automobilistes qui descendent de Verzé arrivent très vite sur la route de la Combe de Vaux. Danger avec les enfants qui vont et viennent de l'école ou au bus. Demande l'installation du radar mobile pour avoir une estimation de la vitesse.

Précision Jacques PEREIRA :

La commune dispose d'un radar pédagogique qui enregistre vitesse dans les deux sens. La commune peut également demander un prêt à MBA qui en dispose de trois.

M. BENAT Pierre, Moulin Garnier :

Il y a 50 ans que le problème se pose. Il aurait fallu une déviation entre le lavoir de la Carrijaques et l'emplacement actuel de la maison médicale. Les élus de l'époque n'ont pas voulu préempter le terrain, maintenant c'est trop tard.

Peut-on limiter les camions à 30 km/heure et les voitures à 50 km/heure dans le centre ?

M. LEFEBVRE Éric, Montée des Touziers :

Effectivement, si on supprime les places de parking cela va engendrer encore plus de vitesse.

Pas de raison d'être plus gentil que Chevagny-les-Chevrières.